

BULLETIN MUNICIPAL DE CERON

Octobre 2014



Nostalgie, nostalgie... Puisque l'âme d'un village tire ses racines du passé, vous trouverez dans nos prochains bulletins une rubrique sur la vie du Céron d'autrefois.

Si vous avez des photos anciennes : photos de classe, paysages, cérémonies etc. ou si vous souhaitez apporter votre témoignage, vous pouvez laisser un message à la mairie et nous vous rencontrerons avec beaucoup de plaisir !



DANS CE NUMÉRO :

<i>Echos du Conseil</i>	2
<i>R.P.I.</i>	4
<i>Associations</i>	5
<i>OPAH</i>	6
<i>Commémorations</i>	7
<i>L'agenda</i>	8
<i>Etat-civil</i>	8



Accueil des nouveaux arrivants et récompenses pour les nouveaux diplômés

La municipalité de Céron a eu le plaisir d'accueillir le samedi 30 août de nouveaux céronnais : M. Mme VINCENT, Mme AUGAGNEUR, Mme AUBIGNY (excusées), Mme JARRIER, Mlle GUIDI et M. ROVOLON, autour d'un apéritif de l'amitié. De plus, les enfants entrant en sixième : Alysée PALLOT, Dimitri CARTERON, Lilou JULIEN, Eva JULLIET, Antoine CHABANON, Anaïs DALLET, Emmy REIGNIER et François Pierre BONNEFOY, ont été récompensés pour ce passage au collège, par un dictionnaire de français ou d'anglais.

Plusieurs diplômés ont également reçu un bon d'achat dans un magasin de sport : Maxime ALCAIDE, Thomas BONNEFOY, Ambre LETTELIER (brevet des collèges), Arnaud PAPIILLON (CAP d'électricité), Lucie COPIER (bac scientifique), Cyrielle COPIER (DUT de chimie) et Adrien CARTERON (DUT de Génie civil).



Tennis : Emmy REIGNIER a été championne de Bourgogne en équipe avec Louna RUY. Elle a également remporté à Pâques le tournoi de SAINT REMY.



Echos des conseils de mai à octobre 2014

Délégués au SIVOS de Marcigny

Après avoir pris connaissance du courrier en date du 2 mai 2014 émanant de la Préfecture et stipulant que la délibération de même objet en date du 30 mars 2014 doit être modifiée, sont élues pour siéger au SIVOS de MARCIGNY: Titulaires : Mmes BONNEFOY Valérie et COLLOMB Stéphanie.

Programme PIIC 2014

La subvention de 6180 € attribuée à la commune par le Conseil Général sera affectée au SIVOM ARCON-URBISE pour entretien de la voirie de CERON.

Secrétariat de mairie



Considérant le départ en retraite de l'attachée territoriale programmé pour le 1^{er} décembre 2014, après en avoir délibéré, le conseil décide de : Supprimer le poste d'attaché territorial à compter du 1^{er} décembre 2014. Créer un poste d'adjoint administratif 1^{ère} ou 2^{ème} classe à compter du 1^{er} novembre 2014. Mme LABROSSE, de Anzy le Duc La secrétaire recrutée le sera conjointement sur les communes de CERON, CHENAY LE CHATEL et BOURG LE COMTE.

Subventions aux associations pour l'année 2014

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'allouer les subventions suivantes :

- Coopérative scolaire de CERON : 530 €
- Tous pour nos enfants, Club des jeunes de CERON, Club des aînés de CERON : 150 €
- F.N.A.T.H., ADMR, Association SOS remplacement : 85 €
- Société de chasse « les Charriers », Société de chasse communale : 75 €
- Radio Cactus : 75 €
- Comité départemental de lutte contre le cancer : 65 €
- CFA AUTUN, MFR St Laurent de Chamousset , CIFA Mercurey, ARPA Roanne : 60 €
- CADA CHAROLLES : 55 €

Vente d'une parcelle de terrain

Après avoir pris connaissance des résultats de l'enquête publique relative au projet de vente d'une parcelle de terrain appartenant à la commune de CERON située au bourg de CERON, à M. Lionel MAINGUE, aucune observation n'ayant été formulée ni par le commissaire enquêteur, ni par les administrés, le conseil municipal autorise le maire à procéder à cette vente sous forme d'un acte administratif.

Le maire spécifie que cette parcelle est grevée d'une servitude afin de garder l'accès à une canalisation d'évacuation des eaux pluviales passant dans cette bande de terrain.

Le prix de vente de cette parcelle cadastrée AB 121 d'une superficie de 367 m² est fixé à l'euro symbolique, seuls resteront à la charge de l'acquéreur 40 € pour frais d'inscription aux hypothèques.

Voirie

La voie communale n°17 des Charriers au Bois Saulnier sera réparée dans un premier temps par déflachage (bouchage des trous) et réfection du revêtement ultérieurement. Il est précisé que le siège du SIVOM est désormais fixé à la mairie de BOURG LE COMTE.

Fin du contrat CUI

Monsieur le Maire indique au Conseil que le Contrat Unique d'Insertion (CUI) de Madame Isabelle DIDIER ne pourra être reconduit à la rentrée scolaire 2014-2015 et qu'il y a donc lieu de prévoir son renouvellement. Le Conseil Municipal, après l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, décide de recourir à nouveau à un C.U.I pour recruter une nouvelle personne pour occuper ce poste à compter du 1^{er} septembre 2014. Voir en page 4.

Travaux dans le bâtiment du bourg

Les travaux ont débuté fin septembre et devraient se terminer en juin 2015.

Le Conseil a pris connaissance des plans fournis par le cabinet d'architecture. L'appel d'offres aux artisans a été lancé le 3 juin et l'ouverture des plis a eu lieu le 27 juin. Le choix des entreprises a été entériné lors de la réunion du conseil du 11 juillet. La commission communale d'appel d'offres s'est réunie le 27 juin afin d'étudier les offres reçues.

La commission communale d'appel d'offres s'est à nouveau réunie le 28 juillet 2014 pour ouverture des plis car 3 lots s'étaient avérés infructueux lors de la première réunion du 27 juin.



9 lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

- Maçonnerie : Entreprise DEL PUP
- Charpente : Entreprise SANGLAR LESPINASSE
- Menuiserie : Entreprise POUZERAT
- Plâtrerie-peinture : Entreprise GIRARDON
- Mobilier : Entreprise RBI
- Sols : Entreprise BROSSARD
- Carrelages : Entreprise BERRY
- Chauffage-plomberie : Entreprise CHAUFFERIE APCHONNAISE
- Electricité : Entreprise PRADET

La signature des marchés entre la commune et les entreprises a eu lieu **le mercredi 3 septembre** au cabinet d'architecture FIGURAL à CHARLIEU.

Les suivis de chantier seront hebdomadaires.

- Pour ce qui concerne les emprunts à contracter pour financer en partie les travaux, des organismes bancaires ont été consultés, le conseil municipal a donné tous pouvoirs au maire pour finaliser les démarches relatives à ces prêts. Après examen des différentes propositions des banques, l'emprunt pour financer le bâtiment sera pris auprès de la BANQUE POPULAIRE.

- Une commission a été mise en place (Jean-Luc SCHRACK, Martine PINET, Lydie JACQUART et Stéphanie COLLOMB) pour réfléchir à la mise en œuvre d'une épicerie-café-pour créer un lieu de rencontre et d'échange entre les habitants de la commune et des environs. D'autres expériences de ce type existent dans de petits villages et la commission va s'en inspirer pour mettre en place des actions autour de la future épicerie, localisée dans le bâtiment en cours de rénovation.

Toute suggestion pour ce projet est la bienvenue !

- Les logements à l'étage seront conventionnés, avec des loyers encadrés, en accord avec le Conseil Régional.

Aménagement du centre bourg

Une réunion avec la D.R.I. a eu lieu, la partie voirie serait à la charge du département. Les travaux pourraient être engagés sur le budget 2016. Pour ce qui concerne les places, une étude est engagée afin de connaître à qui revient l'entretien.

Les autres aménagements centraux seront à la charge de la commune, il sera bon de prévoir un accès pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'église. Appel devra être fait à un bureau d'étude.

Questions diverses

Le conseil vote une Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat. Il évoque la possibilité d'implanter un panneau dans le bourg indiquant toutes les activités liées à la commune, golf, chèvreries, etc.

Le repas des aînés a réuni cette année 73 convives, au Golf de Céron, autour d'un repas très apprécié. Il fera l'objet d'un article dans le prochain bulletin.

Le 6 décembre à 11h, un pot de départ sera organisé pour le départ de Chantal, secrétaire de mairie depuis 1983 à la commune de Céron.

Création d'un site internet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant le bien fondé d'une création de site internet pour la mairie, sachant que le coût annuel de fonctionnement du site est fixé à 60 €, autorise le maire à signer un contrat avec l'hébergeur JIMDOPRO.

Serge DUPLAIX indique d'ores et déjà le nom du site qui sera bientôt opérationnel : **ceron-bourgogne.fr**. Son architecture est mise en place, le Conseil va pouvoir compléter les différentes rubriques.

Très Haut Débit

La Communauté de Communes nous sollicite pour lui donner la compétence sur le dossier de gestion du Très Haut Débit, accordé pour la commune de Céron.

Achat d'une épareuse

Une commande a été faite auprès de **MARCIGNY MOTO-CULTURE**.

Programme DETR

Un dossier de demande de subvention au titre de la D.E.T.R., pour aider au financement de la réfection d'une partie du mur du cimetière a été déposé en sous-préfecture.

Syndicat refuge fourrière du Charolais

Le conseil accepte le retrait de la commune de CHIDDES du syndicat.

Nouveau !

Le bulletin municipal est disponible également en ligne à partir de ce numéro sous format pdf. S'adresser par courriel à la mairie.



R.P.I

Voyage scolaire 2014

Un programme dense et varié !

1er jour : installation au centre hébergement et après-midi ludique au Grau d'Agde (la jetée, la criée, les bateaux de pêche).

2ème jour : pêche à pied et rencontre avec un ostréiculteur.

3ème jour : visite de la réserve naturelle de Bagnas et visite de l'aquarium du Cap d'Agde avec atelier pédagogique.

Quelques témoignages d'enfants...

Loïc 7 ans "c'était pas assez long, j'ai vu une étoile de mer bête, tu sais pourquoi elle est bête parce que quand tu lui coupes une patte et ben y en a 2, 3, 4 pattes qui repoussent! elle est vraiment bête". Alexandre 5 ans (avec un petit cheveu sur la langue) "mercredi on a fait une boum, moi j'ai pas beaucoup dansé, je suis allé dans ma chambre pour faire ma valise pour aller dans ma maison".



28 juin 2014

Comme chaque année les enfants nous ont présenté un spectacle digne de ce nom.

Les élèves de Bourg le comte avaient travaillé toute l'année sur la Grèce antique et ses dieux, sujet qui a passionné les enfants à la surprise de leur maîtresse qui ne s'attendait pas à un tel engouement de ses élèves pour ce thème.

C'est donc naturellement que les plus jeunes ont présenté une pièce de théâtre « Les douze travaux d'Hercule » ou -je cite les paroles de Gregory (6 ans)- « au boulot mon garçon » !

Les grands de Céron ont quant à eux interprété une pièce de théâtre « Cendrillon à la cour des miracles », sans oublier diverses poésies et chants.

La soirée s'est terminée sur un repas préparé par les parents d'élèves.

Fête des écoles

Ecole communale de Bourg le Comte

Deux sections à Céron :



CE2 (Eloïse VERGA, Jules FAN-JOUX, Manon SEROL, Doria LAVENIR, Marwan MULET, Nicolas PELLENARD et Loïc BONNEFOY)

CM1 (Julyne PALLOT, Leanne PELLENARD, Benjamin KRZEMINSKI, Calvin SOLER et Nicolas BERNARD).

Bienvenue à **Carole ROMELLI** qui remplace Isabelle DIDIER auprès de M. Alain VAUTRIN.



Les élèves d' Elodie DESCHARMES

Rentrée scolaire 2014/2015

Ecole communale de Céron



Réforme des rythmes scolaires

La réforme a été mise en place à la rentrée scolaire 2014-2015.

Pour CERON, les activités périscolaires sont réparties sur deux journées, les lundis et vendredis pour une durée de 1 h 30.

Les lundis seront consacrés aux activités manuelles (en ce moment la fabrication d'une fusée) et les vendredis seront plutôt orientés sport sous la houlette de **Brionnais Découvertes**.



Associations

Le club des jeunes de Céron remercie les 340 personnes qui étaient présentes pour la soirée grillade du 28 juillet 2014. Victimes de son succès les membres du club ont été contraints de refuser du monde faute de place et de repas suffisants. Pour les années à venir pensez à réserver d'avance les tickets -repas lors du passage de nos jeunes à votre domicile.

Quatre nouvelles recrues ont rejoint le club cette année : Cyrielle et Lucie Copier, Pierre Charbonnel et Arnaud Papillon. Le bénéfice des soirées a permis au club de participer à quelques activités : sortie au Pal en juillet 2014 (en 2013, le lac de Cublize) un restaurant est également prévu fin 2014... Le club organise par ailleurs un bal au Bouchaud en fin d'année sur le thème de Noël.

A gauche :
Dernier bal de fin d'année



Ci-dessus :
Les jeunes du Club lors de leur sortie au Pal en juillet dernier.



Membres du bureau :

- présidente : Justine Pallot
- vice-président : Jean-Charles Bonnefoy
- trésorière : Ségolène Thévenet
- vice trésorière : Amélie Madaire
- secrétaire : Sandrine Bonnefoy
- vice-secrétaire : Pierre Charbonnel

L'AMAC

3 décembre
15h à 17h00



- Atelier bricolage sur le thème de Noël avec les enfants du rpi en salle communale.

Contact : Valérie BONNEFOY au 03 85 25 18 67

13 décembre à partir de 17h

- Cette année encore l'installation des décorations de Noël au village va donner lieu à une petite fête des lumières pour réchauffer les « visiteurs » : vin chaud, crêpes, gaufres etc. seront servis de **17h à 18h30**.

Une soirée gastronomie anglaise sera organisée grâce à la motivation de nos amis anglais.

Aux environs de **20h** la chorale de Semur, « les Turlurons », nous offrira un intermède musical dans l'église de Céron.

- Une sortie au **Château de Guédelon**, château médiéval en construction selon les normes de l'époque, était organisée en juin. Près d'une cinquantaine de participants ont répondu à l'appel.

Ci-contre

- L'assemblée générale de l'Amac du 24 septembre dernier a permis de faire une synthèse des diverses activités sur l'année 2013-2014.

La danse de salon rassemble une douzaine de personnes le jeudi soir. La gym s'enrichit d'une nouvelle discipline et le tarot continue dans sa lignée (cf. dates et heures page 8).

Pour l'activité lecture, seul le portage à domicile fonctionne. Les cours d'anglais rassemblent une dizaine de participants le vendredi soir, à 19h.



**OPAH**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2013– 2016, dispositif incitatif sur les 26 communes des cantons de Marcigny et Semur en Brionnais réunies, a pour vocation d'apporter des aides financières pour des projets d'amélioration ainsi que des conseils techniques et financiers dans le montage des demandes de subvention.

Les objectifs - l'amélioration de la performance énergétique des logements
- la lutte contre l'habitat indigne
- l'adaptation des logements aux personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite.

Permanences sur le territoire du SIAH (Syndicat intercantonal Marcigny-Semur) :

Mairie de Marcigny, les 1ers et 3è lundis de 10h à 12h

Mairie d'Iguerande, St Christophe en Brionnais et Melay, les 2è vendredis de 14h à 16h.

Sur l'année écoulée, 151 entretiens ont eu lieu durant les différentes permanences.

Les personnes qui n'entrent pas dans les critères d'éligibilité sont orientées le cas échéant vers d'autres projets et réaiguillées si besoin vers l' *Espace Info Energie* (Récupération des CEE -Certificat d'Economie d'Energie- prime de rénovation énergétique de 1350 € etc.) , le *Service des Impôts* (Crédit d'Impôt Développement Durable et Autonomie) etc.

D'autres solutions comme l'Eco prêt à taux zéro, la TVA réduite, des aides diverses de la Caisse de Retraite, la MDPH, (PCH...) peuvent être également envisagées.

Dans le cadre de l'OPAH, des demandes de subventions ont été déposées par des propriétaires de 17 communes sur les 26.

**Bilan OPAH de la première année
4 avril 2013 - 3 avril 2014**

- Aide moyenne pour un dossier *Habiter Mieux*, pour un chantier moyen de 17008 € : **10556 €** (soit près de 62%)
- Aide moyenne pour un dossier *Adaptation*, pour un chantier moyen de 6129 € : **3688 €** (soit près de 60%)
- 5 dossiers ont été financés à plus de 90% (reste à charge < à 1000 €)
- 11 projets sont concernés par un reste à charge compris entre 1800 et 4000 €, dont 2 dossiers *Autonomie*.

REVENU DES MENAGES MENAGES TRES MODESTES MENAGES MODESTES

1 personne	14 245 €	18 262 €
2 personnes	20 833 €	26 708 €
3 personnes	25 056 €	32 119 €
4 personnes	29 271 €	37 525 €
5 personnes	33 504 €	42 952 €
6 personnes	37 726 €	48 362 €

Rappel des plafonds de ressources de l'ANAH des propriétaires occupants actualisés au 1er janvier 2014.



Commémorations

Lors du 8 mai dernier, Monsieur le Maire, accompagné par deux enfants de l'école a rendu hommage aux soldats morts lors de la Deuxième Guerre Mondiale.



Extraits : *Nous sommes rassemblés pour témoigner aux survivants notre respect, notre admiration, aux déportés résistants et politiques qui prirent tous les risques pour nous défendre, brisés, humiliés, martyrisés, ils sont nos héros.*

Si nous vivons libres maintenant c'est grâce à tous ces hommes, à toutes ces femmes, héros malgré eux, qui ont défendu leurs idéaux, nos idéaux d'aujourd'hui. Nous leurs exprimons notre reconnaissance indéfectible.

A l'heure de l'Europe, il faut maintenant regarder l'avenir, l'union des peuples doit éviter le retour d'une telle

atrocité. » Il a également rappelé l'action de Jean Moulin : « Cette libération n'a pu se faire qu'avec l'action de cette armée des ombres qui grâce à Jean Moulin notamment, s'unissent contre les nazis ».

Un hommage lui a été rendu à Melay dernièrement :

Fabien SUDRY, Préfet de Saône et Loire accompagné des sous-préfets du département, du sous-directeur de son cabinet et de la secrétaire générale de la Préfecture, est venu honorer la mémoire de Jean-Moulin au cours d'une cérémonie organisée à Melay le 27 mai dernier, date du 71^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance. Dans son discours d'accueil, Jean-Claude DUCARRE, Maire de Melay a mentionné « les petits qui ont permis d'écrire l'histoire avec un grand H, notamment la famille ROBIN, déportée parce qu'elle avait permis l'atterrissage de l'avion amenant Jean Moulin. »



Le Préfet Fabien SUDRY, accompagné d'élèves du collège Jean Moulin de Marcigny.

Dans la nuit du 19 au 20 mars 1943, la commune de Melay recevait une visite inattendue et secrète, en la personne du **Préfet Jean Moulin**, président du **Conseil national de la Résistance**, du **général Delestraint**, chef de l'Armée secrète, et de **Christian Pineau**, chef du réseau **Phalanx**, arrivés à bord d'un avion anglais **Lysander**.

René Ferrier, 91 ans, originaire de Melay, est le dernier survivant à avoir vu l'avion se poser :

« On ne savait pas qu'il y avait un avion qui allait atterrir de nuit. Je me souviens avoir entendu le bruit, être sorti de ma maison, avoir vu des lampes au sol. J'ai vu l'avion se poser mais je n'ai pas pu m'approcher, car il y avait le canal qui nous séparait. C'est au moins dix à vingt ans plus tard que l'on a appris que c'était Jean Moulin... »

René Ferrier était épicier à Briennon au bord du canal qui va de Roanne à Digoin en suivant la Loire. C'est le reflet de la lune dans la Loire et dans le canal qui aurait permis à l'avion de se repérer.

En 1990, l'**Association Commémorative de l'Atterrissage d'un Lysander à Melay**, présidée alors par Pierre Dru le fondateur, décédé en 2005, a érigé une stèle à l'endroit de l'atterrissage. Le président actuel de l'ACALM, est Jean-Claude DUCARRE, Maire de Melay.

MAIRIE DE CERON

Tel/fax 03 85 25 05 11
Portable 06 48 02 01 68
mairie.ceron@wanadoo.fr

Mardi : 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h
Samedi : 10h30 - 11h30

Location de la salle municipale

Contacteur : Jean BIRARD
06 88 11 87 19

Point lecture

Pour emprunter des livres s'adresser à :

Marie Élise MATHIAS
03 85 25 28 82
Michèle DIOT
03 85 25 01 43

L'agenda

Club des aînés

2^e mercredi du mois
tarot 1^{er} et 4^e mercredi.

Les **cours de gym** ont repris
- 18h à 19h gym douce
- 19h à 20h gym tonique

Mardi en fin d'après-midi : cours de zumba.

Contacteur : Martine
03 85 25 45 03 (après 18h)

Pour apprendre des **danses** folkloriques françaises, des danses de salon : jeudi soir à partir de 18h30.

Contacteur : Aileen et David
03 85 81 76 90

Cours d'anglais (niveau débutant) : ils ont lieu le vendredi à 19h.

Contacteur : Serge DUPLAIX
06 72 23 12 79

Tarot salle communale 20h
20 septembre, 11 octobre, 29 novembre et 20 décembre.
Concours : le 8 novembre à 14h30

11 novembre : commémoration de l'armistice 1918

3 décembre : atelier de Noël pour les enfants du R.P.I

13 décembre : concert en l'église de Céron à 20h.

Infos diverses

Office de Tourisme Marcigny-Semur Assemblée générale du 5 juin 2014

Durant l'année 2013, plus de 7000 personnes ont demandé une information auprès de l'office de tourisme, dont 15% de clients étrangers (essentiellement néerlandais, anglais et belges). Le site Internet a connu également un grand succès avec plus de 30 000 personnes connectées.

Pour les musées, la clientèle familiale a privilégié les animations pour les enfants au détriment d'autres activités. Les activités de plein air connaissent un grand succès, avec notamment la fréquentation de la voie verte.

Sur le territoire, 28 propriétaires de chambres d'hôtes et 42 propriétaires de gîtes, ainsi que 2 meublés, 3 hôtels, 2 campings et 3 gîtes de groupe.

Un projet de station touristique construite autour de l'itinérance douce (voie verte, randonnées pédestres et VTT) a été accepté avec un réseau de haltes de services itinérants, des équipements d'aire de stationnement, parc locatif vélo, conception de circuits à vélo route, signalétique...

Un autre projet « LOIRE A VELO » a été validé et s'inscrira dans l'itinérance douce.

La démarche qualité engagée par l'office de tourisme permet d'améliorer les services de l'offre touristique, avec de nombreux outils mis en place, la préfecture vient de valider le classement en catégorie 3 (les catégories allant de 1 à 3).



Etat civil

le 5 juillet 2014

Florence CORNIAU et Mathieu SCHRACK se sont mariés à Céron, entourés de leur famille.



le 17 mai 2014

Valérie BONNEFOY a eu la joie de célébrer le mariage de sa nièce Marie Laure et de Hans BEAUJEU.



Le 26 avril dernier

Jeanne GONET nous a quittés. Elle avait fêté ses 101 ans. Jeanne a emporté avec elle une grande partie de la mémoire de notre commune.

ADMR

Bénévoles sur la commune de Céron :
Marie Elise MATHIAS
Michèle DIOT

Portage des repas

Mairie de Marcigny
03 85 25 22 09

Boulangerie (arrêt en face de l'église)

Mardi

Jeudi 11h30 à 12h00

Vendredi

Dimanche 10h00 à 11h00



k9016595 www.fotosearch.com